



CENTRE CONSEIL FORMALITÉS FORMATION TAXIS

17 Avenue Henri Barbusse – 62440 HARNES

TEL : 03.66.77.98.32 – secretariat@assist-taxis.fr

SIRET : 895 245 520 00013 - Code NAF 8532Z

N° déclaration d'activité : 32 62 03671 62 enregistré auprès du préfet des Hauts-De-France

Formation CONTINUE (62) des conducteurs de taxi

Programme

Conformément à Arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi

Objectif général de la formation

La formation continue permet au conducteur de taxi, à partir de ses acquis, d'actualiser ses connaissances et compétences essentielles à la pratique de l'activité de conducteur de taxi. Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs de taxi (arrêté du 3 mars 2009).

Objectifs pédagogiques de la formation

- Connaitre la Mise à jour de la réglementation local et national
- Connaitre la Mise à jour du code de la route
- Connaitre tous les sujets liés sur le plan des réglementations taxis

Prérequis public

- Personnes souhaitant renouveler leur carte professionnelle de taxi
- Personnes souhaitant acquérir de nouvelles informations
- Être titulaire d'une carte professionnelle de taxi

Plan de formation

- Connaitre la réglementation locale et national
- Connaitre la Gestion
- Connaitre le Code de la route
- Connaitre le Conventionnement de la CPAM du département
- Connaitre la Cartographie

Nombre total des participants à cette session ne pourra excéder de 20 personnes



CENTRE CONSEIL FORMALITÉS FORMATION TAXIS

17 Avenue Henri Barbusse – 62440 HARNES

TEL : 03.66.77.98.32 – secretariat@assist-taxis.fr

SIRET : 895 245 520 00013 - Code NAF 8532Z

N° déclaration d'activité : 32 62 03671 62 enregistré auprès du préfet des Hauts-De-France

Lieu de la formation : Centre Assist-taxis 17 Avenue Henri Barbusse 62440 HARNES

Durée de la formation par stagiaire : 14heures

Horaires de formation : 09h 12h 13h 17h

Date de formation :

Coût de la formation Continue (62) : 350 € net de taxe (Association loi 1901 non assujettie à la TVA article 293B u CGI)

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés de l'organisme de formation pour cette session.
Paielement à l'inscription

Moyens techniques et outils pédagogiques mis à disposition

La formation théorique

- Salle de formation équipée et conforme ERP Établissement recevant du public et personnes à mobilité réduite aux règles d'hygiènes et de sécurité mentionnées dans l'alinéa 5 de l'arrêté du 7 décembre 1995, modifié.
- Tableau veleda, paperboard, papier stylo
- Partage de fichier PDF
- Fichier numérique du code de la route

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation se déroule en totalité en présentiel dans nos locaux

La formation se déroule en groupe (maximum 20 personnes)

Le formateur se présente en début de formation et réalise un tour de table de chacun des stagiaires, ces derniers exposent leurs expériences et leurs attentes.

Respect du plan de formation qui aura été préalablement communiqué aux stagiaires

Moyens d'évaluation des acquis mis en œuvre

Les stagiaires sont évalués en fin de formation grâce à une grille d'évaluation et QCM

Les moyens d'encadrement et de suivi

Le formateur

- Mr ASEBBANE Omar, conducteur de taxi depuis 2015
- Formateur aux métiers de Taxi depuis Mars 2021
- Président du Syndicat UNT 62 (Union National des Taxis du 62) depuis janvier 2022
- Trésorier du Syndicat UNT (Union National des Taxis) d'octobre 2021 à janvier 2022
- Elu à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'agglomération de Lens-Liévin depuis novembre 2021



CENTRE CONSEIL FORMALITÉS FORMATION TAXIS

17 Avenue Henri Barbusse – 62440 HARNES

TEL : 03.66.77.98.32 – secretariat@assist-taxis.fr

SIRET : 895 245 520 00013 - Code NAF 8532Z

N° déclaration d'activité : 32 62 03671 62 enregistré auprès du préfet des Hauts-De-France

Vis-à-vis du stagiaire

- Règlement intérieur affiché dans nos locaux.
- Évaluation à chaud de la satisfaction en fin de formation pour dire les écarts éventuels et les difficultés rencontrées.
- Attestation de fin de stage.

Vis-à-vis des formateurs

- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.
- Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.
- Débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire en lien avec le service administratif

Sanction de la formation

La non-présence du stagiaire entraîne l'annulation du stage

L'accessibilité aux personnes en situation d'handicap : Si vous avez un besoin particulier en formation, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Afin d'obtenir des renseignements sur cette formation, merci de contacter Emilie FOURNIER par téléphone 0366779832 ou par mail secretariat@assist-taxis.fr

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation :

Pour vous inscrire, merci de contacter Emilie FOURNIER par téléphone 0366779832 ou 0754543521 ou par mail secretariat@assist-taxis.fr

Le nombre de place par stage est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. De nouvelles dates pourront être proposées si les formations proposées sont complètes ou annulées faute d'inscription suffisante.

Si la formation est réservée par une entreprise : Inscription possible jusqu'à 72h avant le début de la formation (Contacter le centre de formation).

Si la formation est réservée par un particulier : Inscription possible 15 jours avant le début de la formation (Contacter le centre de formation).



CENTRE CONSEIL FORMALITÉS FORMATION TAXIS

17 Avenue Henri Barbusse – 62440 HARNES

TEL : 03.66.77.98.32 – secretariat@assist-taxis.fr

SIRET : 895 245 520 00013 - Code NAF 8532Z

N° déclaration d'activité : 32 62 03671 62 enregistré auprès du préfet des Hauts-De-France

Un formulaire d'inscription vous sera envoyé avec le programme.

Celui-ci peut nous être renvoyé par mail afin de réserver la place.

Le dossier d'inscription doit être complet et déposé dans nos locaux avec les pièces justificatives demandées afin de valider l'inscription.

Une fois votre inscription validée :

- Nous vous remettons la convention ou le contrat de formation
- Nous vous adresserons une convocation par mail entre 10 à 2 jours avant le début de la formation.

Le support de formation vous sera remis lors de la formation.



**ASSIST
TAXIS**